

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 décembre 2006

---

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES  
(Deuxième lecture) - (n° 3303)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 436

présenté par  
M. Flajolet

-----  
**ARTICLE 26**

Après l'alinéa 30 de cet article, insérer l'alinéa suivant :

« 5° *bis* – Dans le 16° de l'article L. 2321-2, les mots : « au premier alinéa » sont remplacés par les mots : « au II ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de conséquence.